

Noppen, Luc, et Lucie K. Morisset. *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005. Pp. xix, 434. Illustrations

Gilles Routhier

Volume 36, Number 1, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015821ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015821ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)

1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Routhier, G. (2007). Review of [Noppen, Luc, et Lucie K. Morisset. *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005. Pp. xix, 434. Illustrations]. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 36(1), 61–63. <https://doi.org/10.7202/1015821ar>

Noppen, Luc, et Lucie K. Morisset. *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 2005. Pp. xix, 434. Illustrations.

Les publications sur le patrimoine religieux au Québec se sont multipliées au cours des dernières années, l'ouvrage de Luc Noppen et Lucie K. Morisset représentant un ouvrage pionnier et précurseur de cette série. À ce titre, il occupe une place singulière dans l'ensemble de cette littérature, surtout constituée d'actes de colloques, par le fait qu'il attire l'attention sur un phénomène auquel on n'en accordait sans doute pas assez et qu'il provoque un débat sur une question qui le mérite amplement.

L'ouvrage, richement illustré, se divise en six chapitres, les quatre premiers mettant la table pour les propositions présentées dans les deux derniers. Après un premier chapitre à caractère introductif qui milite d'entrée de jeu en faveur de la dissociation entre culte et culture (les deux notions sont distinctes, mais peut-on les dissocier?), on entre dans le vif du débat au chapitre II qui discute principalement trois problèmes : la désaffection (par la 'clientèle' et les desservants des lieux de culte) des églises, la propriété des lieux de culte et l'insuffisance des fonds disponibles pour les entretenir. La démonstration est simple—sans doute trop : actuellement, les églises, toujours réservées au culte, ne servent plus qu'à une poignée de fidèles alors qu'elles appartiendraient à l'ensemble de la collectivité qui aurait contribué à les construire. Bien plus, l'argent versé aux églises, plutôt que de servir à leur entretien, servirait à une autre fin : l'activité pastorale de l'Église. L'ensemble de ces facteurs orientent la conclusion : dans ces circonstances, non seulement ce patrimoine collectif ne bénéficierait pas à l'ensemble de la population, mais sa gestion par l'Église catholique mettrait en péril sa conservation.

Le chapitre III, reprenant la question par un autre biais, construit une autre impasse : les initiatives des corps publics (état provincial et fédéral, musées, municipalités, etc.) en matière de conservation et de protection de ce patrimoine au cours du XX^e siècle ne seraient pas à la hauteur du défi. L'ensemble vise à démontrer que l'État, pris entre mille priorités, n'a pas, malgré son engagement en la matière, les ressources financières suffisantes et les moyens administratifs nécessaires pour s'occuper adéquatement de ce patrimoine. On en veut pour preuve le fait que sa protection a considérablement ralenti depuis 1976 (p. 153), de même que le classement (si l'on détermine les périodes en fonction de la thèse avancée—p. 172). Par ailleurs, on n'aurait pas affaire à une politique cohérente, tiraillé que l'on est entre deux visions de la conservation (*in situ* ou dans les musées) (p. 167). De plus, en faisant des églises un patrimoine à part, on s'empêche de trouver des solutions innovantes (ou à considérer des reconversions audacieuses) et on n'arrive pas à considérer comme un tout indissociable des édifices qui ont une signification patrimoniale bien différente de l'un à l'autre (p. 179). Enfin, le cadre juridique actuel (soutien de l'État à un

propriétaire privé) ne peut conduire qu'à des contorsions et à une solution bancal (p. 180–181). De son côté, la protection par les municipalités n'a pas donné de résultats convaincants, pas plus du reste que les tentatives de partenariats entre églises et municipalités. Le chevauchement des juridictions et la superposition des compétences n'auraient conduit qu'à des cheminements confus (confusion des acteurs et des interventions) et à l'échec de l'idéal de la macrogestion de ce patrimoine. Malgré bien des efforts, le problème semble donc demeurer entier.

Pour refermer encore davantage l'horizon, le chapitre IV construit une autre impasse liée cette fois aux efforts plus récents (à partir du milieu des années 1990) en matière de conservation de ce patrimoine et largement menés par la Fondation du patrimoine religieux du Québec dans le sillage des programmes d'infrastructure Canada-Québec. Cette initiative, que l'on critique sévèrement, s'avère encore insatisfaisante pour plusieurs raisons : les administrateurs de ces fonds publics sont désignés par des groupes religieux; les critères d'attribution des subventions ou des églises pouvant en bénéficier ne semblent pas clairs; les choix effectués ne relèvent pas toujours de critères patrimoniaux, etc. On redoute donc un « enreligiosement » des fonds publics et des investissements qui ne correspondent pas à des priorités d'ordre patrimonial.

Après avoir construit patiemment et longuement (plus de 250 pages) une impasse—à l'aide d'une documentation abondante qui semble imparable—, les auteurs proposent dans les deux derniers chapitres ce qui leur semble devoir être la solution pour sauver ce patrimoine menacé de péril imminent si rien n'est entrepris et pour lequel toutes les solutions avancées semblent inadéquates. Cette solution passe par la patrimonialisation de cet ensemble et la laïcisation de ces biens si l'on s'accorde sur le fait « que le patrimoine postule une aliénation du droit de propriété au nom de l'intérêt collectif » (p. 281). La première partie du chapitre V, à partir d'illustrations historiques, veut montrer que l'abandon, la réaffectation ou la disparition d'églises est un phénomène normal et qu'il ne comporte rien de choquant en soi. En somme, il faudrait cesser de considérer comme « sacré » ce patrimoine et s'acheminer vers la dissociation du lieu culturel et du bien culturel comme cela avait déjà été annoncé dans les chapitres précédents (p. 201, 221). Puisqu'il y a trop (« beaucoup trop ») de lieux de culte pour les besoins des fidèles et la capacité des desservants (p. 220), il faudra bien se faire une raison et considérer qu'une église soit autre chose qu'une église (comme on l'avait déjà laissé entendre à la p. 179), donc opter pour la patrimonialisation seule capable de donner une signification, à partir de ce que nous sommes à ce qui, dans le passé, a été autre chose (p. 53). L'ensemble de l'ouvrage—et une discussion plus élaborée sur ce sujet serait intéressante—postule que ce que nous sommes n'est plus catholique ou de moins en moins croyant (p. 53). Là-dessus, au-delà des statistiques qu'il faudrait interpréter avec plus de

finesse et moins d'assurance, les avis des spécialistes sont moins tranchés que ce que l'on énonce ici.

Cet ouvrage soulève plusieurs questions, offre de nouvelles perspectives sur le sujet et, de ce fait, donne beaucoup à réfléchir. C'est sans doute là son plus grand mérite. Toutefois, s'il pose plusieurs questions et ouvre plusieurs dossiers, remettant ainsi en cause des idées reçues ou des pratiques acquises, on regrettera que ces dossiers ne soient pas toujours approfondis ou instruits à charge et à décharge, que les données sur lesquelles on fonde certaines conclusions ne soient pas toujours exactes, que les sources n'aient pas toujours été vérifiées, précautions nécessaires lorsque l'on veut parvenir à des conclusions sûres et à des jugements solides.

Je ne m'appesantirai pas sur la question de la propriété des églises, question qui a trouvé sa solution dans le rapport récent de la Commission parlementaire sur la culture à la suite de la démonstration convaincante du professeur Caparros sur le sujet. Certes, on présente ici des données susceptibles de poser une question, mais insuffisantes pour soutenir les conclusions que l'on en tire. Cela tient, en partie, au fait que l'argumentation repose trop sur le prescriptif (le cadre juridique) et pas suffisamment sur l'effectif (les pratiques effectives). Si la répartition était une mesure prévue dans le cadre juridique, il ne faut pas induire que l'on a eu recours à cette mesure au moment de la construction de chacune des églises, également à toutes les périodes de notre histoire ou pareillement dans tous les diocèses. De plus, il ne faut pas penser que, lorsqu'on y a eu recours, la mesure ait été appliquée de manière stricte, etc. Un premier coup de sonde dans trois diocèses du Québec m'a conduit à conclure—au moins de manière provisoire—que cette mesure n'a pas été appliquée lors de la construction d'un grand nombre (parfois de la majorité) d'églises de ces diocèses et seulement à certaines périodes (certains évêques hésitant même à y avoir recours) ou lorsque les avoirs nécessaires à la construction ne permettaient pas de faire autrement. Faudrait-il alors exclure de la conclusion tirée dans le présent ouvrage quant à la propriété publique des églises en raison de la répartition, toutes les constructions qui n'ont pas eu recours à cette mesure? Instruire un dossier à charge et à décharge suppose que l'on mène une enquête approfondie de manière à ne pas tirer plus des données disponibles que ce qu'elles peuvent démontrer effectivement.

Les cas sont trop fréquents, dans l'ouvrage, où les dossiers sont instruits à charge, mais jamais à décharge, ce qui a un caractère fâcheux dans un ouvrage qui a une prétention scientifique. Je ne donnerai d'autres exemples : on revient constamment sur le fait, en s'appuyant sur des statistiques, que les églises ne sont utilisées que quelques heures par semaine, par une petite poignée de fidèles. Pour affirmer cela, il faut avoir préalablement réduit au culte l'usage de ces bâtiments « autrement dénudés d'utilité » (p. 5). Cela correspond-il à la réalité? Ces lieux n'hébergent-ils pas, pour la majorité d'entre eux, des services à caractère socio-commu-

nautaire et ne soutiennent-ils pas tout un pan de l'économie sociale et de l'intégration sociale, des pauvres surtout, et des immigrants, sans parler de la place qu'elles font souvent à la culture? Ici, on fait complètement l'impasse sur cette donnée pourtant capitale si l'on veut réellement et honnêtement mesurer et rendre compte de l'usage des églises et de leur signification pour la population. À défaut d'instruire le dossier et d'approfondir la question, on demeure avec une statistique qu'on peut faire parler à sa guise, mais qui demeure muette sur de grands pans de la réalité qui est peut-être plus riche, plus complexe et peut-être fort différente du tableau offert ici.

Dès le premier paragraphe du volume, une donnée me surprend : « déjà, de 1995 à 2003, une église ou chapelle catholique sur trois a été fermée » (p. 1, repris de manière incantatoire p. 49 et 285). On a beau m'indiquer en note que cette donnée vient de la Direction de la planification stratégique et de l'évaluation des programmes du ministère de la Culture et des Communications du Québec, la lecture de la source (*Annuaire de l'Église catholique du Canada*) me rend encore plus perplexe. Cette donnée est inexacte et on aurait dû savoir que l'*Annuaire* en question ne nous informe pas sur le nombre d'églises ou de chapelles, mais seulement sur les paroisses. Le traitement trop souvent insuffisamment rigoureux des données et des sources affaiblissent considérablement l'argumentation car le manque de rigueur constaté à plusieurs endroits rend vulnérable un raisonnement construit sur des données erronées ou des affirmations non contrôlées.

Un travail de vérification—un peu aléatoire—de l'information contenue au chapitre IV ne m'a pas complètement rassuré et a contribué à augmenter d'un cran mon soupçon sur la fiabilité des données. Le cas de Saint-Léon-le-Grand (Maskinongé) sur lequel on revient à quelques reprises, est éloquent. Dans une communication que je sollicitais, on me confirmait que tous les travaux (consolidation du clocher, de la charpente, des toitures, du plancher de l'église et de la tribune de l'orgue; maçonneries; renouvellement des revêtements métalliques de la toiture) étaient complétés, ce qui contraste avec le récit que l'on fait à la p. 365. De plus, l'évaluation du caractère patrimonial n'a pas été laissé au bon jugement des occupants du lieu comme on le prétend ici (p. 247). En fait, incapables de restaurer leur église, ils avaient décidé de l'abandonner en 1997. N'eut été de l'intervention d'experts externes, notamment Martin Weaver, autrefois directeur du Center for Preservation Research et professeur de restauration historique à Columbia University (New York) et consultant auprès de l'UNESCO pour la conservation de monuments et sites historiques, la restauration n'aurait pas été entreprise.

De même, une simple vérification auprès de sources bien informées aurait dispensé les auteurs de faire des hypothèses fantaisistes (p. 231 et 237) au sujet de la date butoir de 1945. Les faits sont à cent lieux de la construction imaginaire suggérée ici. En effet, lors des échanges pour l'élaboration du premier protocole d'entente avec le ministère de la Culture

et des Communications, on avait retenu comme date butoir 1935, dans le but de limiter les demandes. Lors de la présentation du budget, un éminent membre de l'Assemblée nationale a souhaité qu'une église de son quartier puisse bénéficier du programme, mais elle ne le pouvait pas en raison de cette date fixée à 1935. Quelques semaines après, la date butoir était ramenée à 1945. Même malaise, à la lecture d'un paragraphe de la p. 239 où l'on s'étonne que 600 églises aient bénéficié du soutien à la restauration en l'an 2000 alors que la Fondation avait déclaré que Montréal comptait 272 églises dont 75 de valeur patrimoniale. En fait, les 600 églises en question étaient réparties sur l'ensemble du territoire québécois et étaient de toutes les traditions religieuses. De plus, la lecture du programme nous permet de voir qu'il ne s'adressait pas seulement aux édifices classés, mais voulait justement élargir le champ d'intervention aux édifices patrimoniaux, classés ou non. Quand les choses sont remises en perspectives, elles deviennent plus compréhensibles.

Vérifiant au hasard des informations que l'on trouve dans d'autres chapitres, j'ai souvent été surpris d'obtenir—et facilement—des informations assez différentes de celles relatées dans cet ouvrage. C'est le cas, notamment, au sujet de l'église de La Purification (Repentigny), « . . . classée en 1978 avant d'être rasée par un incendie puis reconstruite » (p. 300) et pour laquelle on dispose d'une abondante documentation photographique. Dans les faits, les dommages subis ont laissé intacts près de 90% de l'ensemble. La maçonnerie n'avait pas été touchée et les plafonds latéraux ont été épargnés. La charpente de la toiture a été protégée en grande partie par la laine minérale isolante des plafonds et son revêtement métallique est demeuré à 90%. La façade et les clochers sont demeurés complètement intacts. Seules les deux fenêtres du sanctuaire ont été perdues. Autrement, toute la menuiserie des fenêtres de l'ensemble de l'église pouvait être restaurée et les bancs ont tout simplement été rafraîchis et réutilisés. Il est vrai que les dommages causés par l'eau rendaient difficile la restauration de la voûte centrale. La perte majeure du décor sculptural était située entre les deux fenêtres du sanctuaire, mais on a pu sauver et restaurer tout le reste à partir des fenêtres de l'entrée du chœur : les entablements, les colonnes, les chapiteaux et les lambris ont

été restaurés. Par bonheur, on avait déplacé les autels, la veille de l'incendie, pour permettre des travaux au plancher du sanctuaire. Seuls des dommages d'eau les avaient affectés. Le décor architectural entre les deux fenêtres du chœur a été reconstitué. Tous les éléments abîmés par le feu étaient encore en place et pouvaient servir de modèle. L'âme des colonnes a même été utilisée. On est donc loin d'une « église rasée [. . .] puis reconstruite »!

J'arrête ici, même si j'ai collectionné d'autres exemples de données inexactes, d'affirmations qui auraient bénéficié d'une confrontation aux sources, etc. Certes, comme l'indique Jocelyn Létourneau, l'ouvrage fait appel à de nombreuses données et à de nombreux travaux. Toutefois, il est malheureux que cet ensemble contribue à donner l'allure d'un discours « scientifié » (selon une expression mise en avant autrefois par J. Létourneau dans « L'imaginaire historique des jeunes Québécois ») plutôt que d'asseoir un véritable propos scientifique.

Il est toujours dommage qu'une bonne thèse soit affaiblie par des arguments qui risquent de la discréditer comme c'est le cas lorsque les données ne sont pas toujours fiables, les affirmations pas toujours confrontées aux sources, les interprétations pas toujours rigoureuses et les développements parfois réellement fantaisistes (c'est le cas de certains développements aux pp. 120–124). C'est bien ce qui arrive ici et cela est dommage car cet ouvrage aurait pu constituer une contribution importante—et en un sens il l'est—au débat actuel. Il l'est et le demeure malgré ses partis pris trop évidents, par le fait qu'il soulève des problèmes importants (des décisions trop souvent prises par l'Église sans consultations suffisantes; une plus grande prise en compte de l'intérêt public que représente ce patrimoine, son accessibilité, etc.), qu'il offre à la discussion des perspectives qu'il ne faut pas balayer du revers de la main, qu'il poursuit le débat sur le rapport des Québécois au religieux et au catholicisme, qu'il interroge les liens entre l'État et les Églises, etc. Il l'est aussi par le fait qu'il a peut-être sonné le réveil, alerté l'opinion, etc. Il a provoqué et provoque encore un débat et cela est sain.

Gilles Routhier
Université Laval